

Résultats définitifs de la session 2014 du baccalauréat : la voie professionnelle représente désormais un tiers des candidats

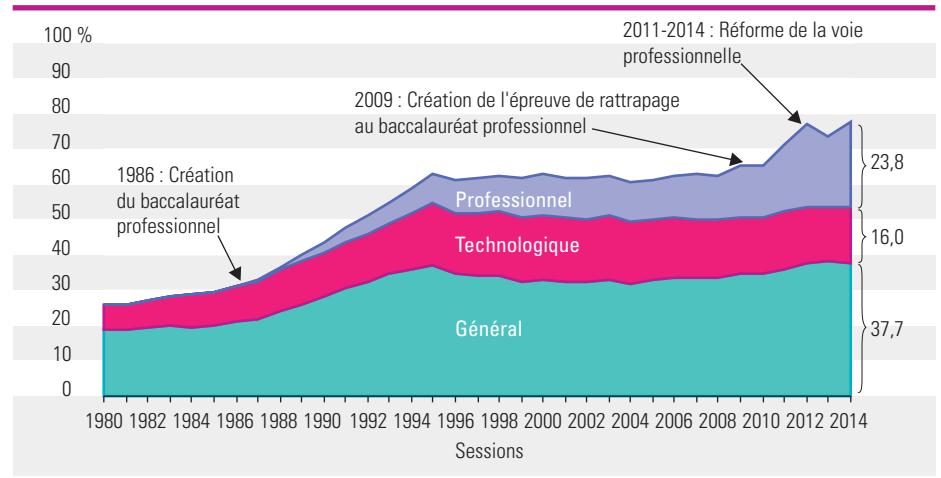
■ **Avec 710 700 candidats et 625 700 lauréats**, le taux de réussite augmente à la session 2014 du baccalauréat. Il atteint 88 % : 91 % dans les voies générale et technologique, 82 % dans la voie professionnelle. Il dépasse 90 % dans presque toutes les séries technologiques. Seul le taux de réussite de la voie générale est en recul, surtout du fait des séries ES et L. La réforme de la voie professionnelle a considérablement augmenté le nombre de bacheliers : entre 2010 et 2014, la proportion de bacheliers dans une génération a augmenté de plus de 12 points pour atteindre 77,4 %. Un tiers des candidats sont désormais dans la voie professionnelle et la part de ses bacheliers dans une génération est de 23,8 %. Enfin, en portant à trois ans la durée du cursus dans les trois voies, la réforme de la voie professionnelle a aussi fortement contribué au rajeunissement des candidats.

Fanny Thomas, DEPP-B1

■ À la session 2014 du baccalauréat, 710 700 candidats se sont présentés à l'examen, soit 35 000 de plus qu'en 2013. Cette augmentation concerne essentiellement la voie professionnelle qui rassemble cette année 33 % des candidats, contre 47 % dans la voie générale et 20 % dans la voie technologique. De 2010 à 2014, durant la mise en application de la réforme de la voie professionnelle, le nombre de candidats au baccalauréat

professionnel est passé de 137 000 à 231 300 (hors Mayotte), soit une augmentation de presque 70 %. La mise en place du cursus en trois ans étant achevée, le nombre de candidats dans la filière professionnelle devrait se stabiliser. Dans cette même période, la proportion de bacheliers dans une génération est passée de 65 % à 77,4 %, soit une augmentation de plus de 12 points dont presque 10 dans la voie professionnelle (**FIGURE 1**).

1 – Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980



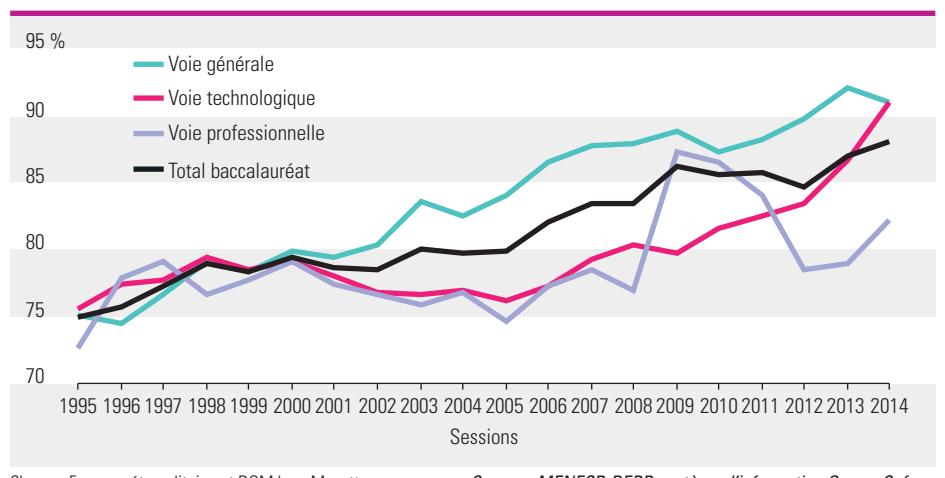
Toutes voies confondues, le taux de réussite augmente de 1,1 point à la session 2014. Le taux de réussite de la voie professionnelle, qui avait profité en 2009 de l'introduction de l'épreuve de rattrapage, a retrouvé dès 2012 le niveau précédent cette évolution réglementaire après trois ans de baisse conséquente. En 2014, il augmente de 3,3 points, amplifiant de façon nette la hausse timidement entamée en 2013. Seul le taux de réussite de la voie générale est en recul. Avec une hausse de 4,2 points, le taux de réussite de la voie technologique est pour la première fois depuis 15 ans presque aussi élevé que celui de la voie générale (FIGURE 2).

L'essentiel des candidats se présente au baccalauréat sous statut scolaire (94 %). Une part notable de candidats de la voie professionnelle l'a cependant préparé en formation continue ou en apprentissage (13 %). Les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels réussissent moins bien l'examen, quelle que soit la voie et loin derrière tous les autres candidats.

La moitié des candidats au baccalauréat général sont dans la série S. Ils obtiennent toujours les meilleurs résultats

Près de 305 700 candidats au baccalauréat général ont réussi l'examen à

2 – Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995



Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte.

Source : MENESR-DEPP, système d'information Ocean-Safran.

la session 2014 (FIGURE 3). Cet effectif est stable par rapport à la session précédente. La hausse dans la série S compense la baisse dans les séries L et ES. La moitié des candidats de la voie générale se présentent dans la série S où la spécialité Sciences de la vie et de la Terre (SVT) attire le plus les élèves. Elle distancie toujours les deux autres séries générales en termes de réussite à l'examen et d'admission avec mention « Bien » ou « Très Bien ». En effet, la série S reste plus de 10 points devant les deux autres séries pour ces mentions. Dans l'ensemble de la voie générale, la part de ces mentions est passée de 21,6 % à 29,7 % (hors Mayotte) entre 2010 et 2014. L'augmentation dépasse même 10 points dans la série ES. Le taux

de réussite est cependant en baisse dans les trois séries générales par rapport à la session 2013.

Les candidats de la série scientifique sont plus souvent des garçons, sauf dans les spécialités SVT et Écologie, agronomie et territoires (EAT). À l'inverse, les séries ES et L comptent plus de filles que de garçons.

Le taux de réussite dépasse 90 % dans presque toutes les séries technologiques

L'effectif de candidats de la voie technologique a diminué de 2 000 par rapport à la session précédente pour atteindre 142 500 à la session 2014 (FIGURE 3).

3 – Résultats du baccalauréat 2014 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

		Présents		Admis	Répartition des admis par mention (%)				Taux de réussite (%)		
		Total	Filles		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Total	Filles	Garçons
Baccalauréat général	ES	108 123	60,4	97 000	8,0	15,9	28,0	48,2	89,7	91,4	87,1
	L	53 237	78,7	47 991	8,0	15,5	28,8	47,8	90,1	91,2	86,4
	S	174 713	45,9	160 676	15,2	19,8	26,9	38,1	92,0	93,6	90,6
	Toutes séries	336 073	55,8	305 667	11,8	17,9	27,6	42,8	91,0	92,3	89,3
Baccalauréat technologique	STI2D	27 639	7,0	25 537	3,0	14,7	35,1	47,3	92,4	94,1	92,3
	STL	7 691	56,5	7 143	4,1	17,0	35,9	43,1	92,9	93,7	91,8
	STAV	5 676	45,0	4 644	0,8	5,9	25,7	67,7	81,8	81,7	81,9
	STMG	69 564	53,7	62 634	1,2	9,5	33,3	56,0	90,0	91,7	88,1
	ST2S	26 138	91,4	23 767	1,3	10,0	32,5	56,1	90,9	91,3	87,3
	STD2A	2 781	74,8	2 703	7,6	23,5	37,6	31,3	97,2	97,8	95,3
	TMD	304	56,3	295	12,2	22,4	34,2	31,2	97,0	97,1	97,0
	Hôtellerie	2 662	49,8	2 487	3,0	14,7	35,3	47,1	93,4	92,8	94,0
	Toutes séries	142 455	51,7	129 210	1,9	11,3	33,5	53,3	90,7	91,6	89,8
Baccalauréat professionnel	Production	103 756	14,7	81 479	1,7	11,0	31,7	55,7	78,5	81,5	78,0
	Services	128 434	71,7	109 294	1,5	13,0	36,7	48,9	85,1	86,5	81,5
	Tous secteurs	232 190	46,2	190 773	1,6	12,1	34,5	51,8	82,2	85,8	79,0
Total baccalauréat		710 718	51,8	625 650	6,6	14,8	30,9	47,7	88,0	90,3	85,6

Champ : France métropolitaine et DOM.

Source : MENESR-DEPP, système d'information Ocean-Safran.

La série STMG, qui rassemble un peu moins de la moitié des candidats, reste la plus nombreuse. Cette série et les séries STI2D et ST2S représentent à elles trois plus de 86 % des candidats de la voie technologique.

La forte augmentation du taux de réussite (+ 4,2 points) a compensé la baisse du nombre de candidats au point que, en 2014, l'effectif de bacheliers technologiques est supérieur de plus de 4 000 à celui de 2013. Le taux de réussite dépasse 90 % à la session 2014, et ce dans toutes les séries technologiques à l'exception de STAV. Ce niveau n'a jamais été atteint auparavant. Comme les années précédentes, les candidats des séries artistiques (TMD et STD2A) obtiennent plus souvent que ceux des autres séries technologiques une mention « Bien » ou « Très bien » (respectivement 31,5 % contre 12,8 %).

La moitié des candidats de la voie technologique sont dans des séries très marquées du point de vue du sexe : STMG-Systèmes d'information et de gestion et STI2D (respectivement 78,4 % et 93 % de leurs candidats sont des garçons) d'une part, et STD2A, ST2S et STMG-Ressources humaines et communication (respectivement 75,8 %, 91,4 % et 71,6 % de leurs candidats sont des filles) d'autre part.

Un tiers des candidats se présentent dans la voie professionnelle

La session 2014 marque la toute dernière étape de la mise en place de la réforme de la voie professionnelle. Désormais, la quasi-totalité des élèves de troisième s'orientant vers la voie professionnelle intègre le cursus qui mène au baccalauréat professionnel en trois ans. Ainsi, depuis 2010, le nombre de candidats au baccalauréat professionnel a augmenté de presque 100 000. Alors qu'en 2010 cette voie représentait 22,1 % des candidats, 32,7 % des candidats sont dans la voie professionnelle en 2014.

La répartition des candidats entre les secteurs de la production et des services reste semblable à celle d'avant la mise en place de la réforme. Mais celle-ci s'est faite selon un calendrier diffé-

rent d'une spécialité à l'autre, la dernière étant « Accompagnement, soins et services à la personne ». Depuis la rentrée 2011, les élèves de troisième qui souhaitent s'orienter vers une spécialité des carrières sanitaires et sociales, intègrent directement un cursus qui mène au baccalauréat « Accompagnement, soins et services à la personne » en trois ans. Pour la première fois à la session 2014, ils se présentent à l'examen. Au nombre de 21 900, ils sont en grande partie la cause de la nouvelle augmentation du nombre de candidats au baccalauréat. Cela conduit à un rééquilibrage à l'intérieur du secteur des services. La spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » représente 16 % des candidats de ce secteur.

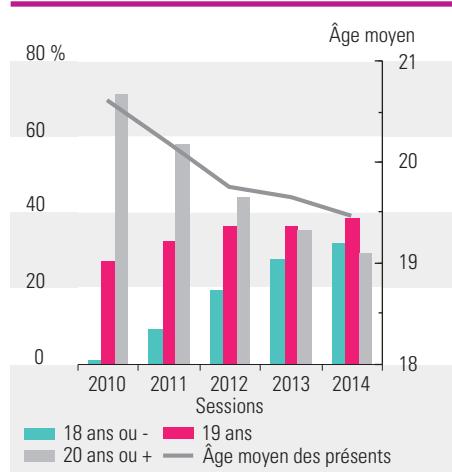
Les candidats au baccalauréat sont de plus en plus jeunes, surtout depuis la rénovation de la voie professionnelle

Tous les candidats au baccalauréat, quelle que soit la voie, accèdent dorénavant au niveau terminal en trois ans après la troisième, s'ils ne redoublent pas. Dans la voie professionnelle, la durée théorique a été réduite d'un an par la réforme, et l'âge des candidats « à l'heure » est passé à 18 ans. L'abaissement de l'âge moyen des candidats au baccalauréat professionnel, déjà important les années précédentes avec la diminution des redoublements, s'en est trouvé accéléré : l'âge moyen, de 20,6 ans en 2010, n'est plus que de 19,5 ans en 2014 (FIGURE 4).

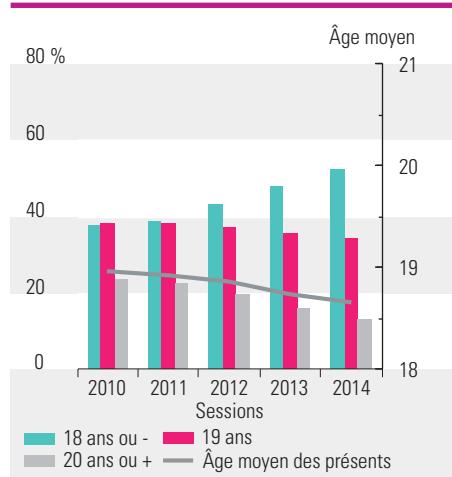
La structure par âge a été profondément modifiée. Alors que plus de 70 % des candidats de la voie professionnelle avaient 20 ans ou plus en 2010, ils sont moins de 30 % dans ce cas en 2014. Et la part des candidats de 18 ans ou moins est passée, dans le même temps, de 1,3 % à 31,9 %. Ces candidats étaient « en avance » en 2010 ; ils sont « à l'heure » en 2014.

Cependant, les candidats de la voie professionnelle restent plus âgés que ceux des voies générale et technologique. Ils ont en moyenne 18,7 ans dans la voie technologique en 2014 (FIGURE 5), et 18,2 ans dans la voie générale (FIGURE 6). Entre 2010 et 2014, dans ces deux voies,

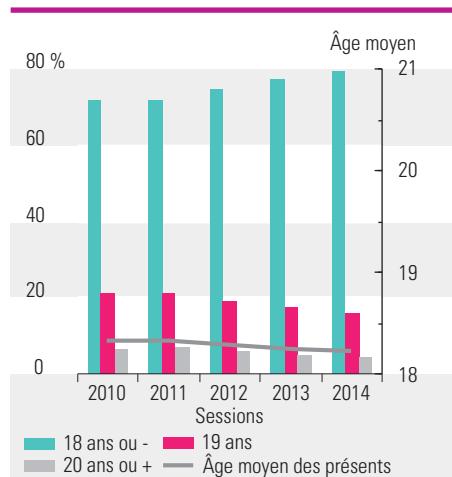
4 – Évolution de l'âge des présents au baccalauréat professionnel depuis 2010



5 – Évolution de l'âge des présents au baccalauréat technologique depuis 2010



6 – Évolution de l'âge des présents au baccalauréat général depuis 2010



Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte.

Source : MENESR-DEPP,
système d'information Ocean-Safran.

la part des candidats « à l'heure » a augmenté au détriment des plus âgés. L'augmentation a été plus importante dans la voie technologique (de 37,7 % à 52,4 %) que dans la voie générale (de 72 % à 79,6 %), la part de 18 ans ou moins étant déjà très importante dans cette dernière voie.

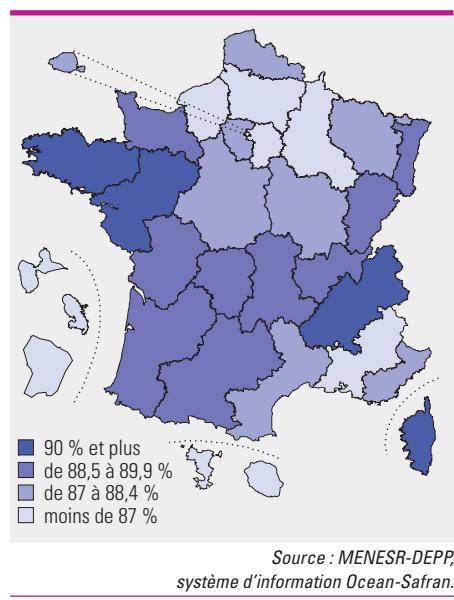
D'une académie à l'autre

Le taux de réussite global au baccalauréat 2014 augmente par rapport à 2013 dans presque toutes les académies. Rennes, Nantes et la Corse sont les académies les plus performantes, sauf dans la voie professionnelle où Bordeaux vient se placer en troisième position (FIGURE 7). À l'opposé, les candidats au baccalauréat des académies de Créteil et d'Amiens obtiennent le moins souvent le diplôme quelle que soit la voie, à l'exception de la voie technologique où Aix-Marseille a un taux de réussite inférieur à celui de Créteil.

Dans les DOM, la Guadeloupe et la Martinique se distinguent par un taux de réussite au baccalauréat technolo-

gique sensiblement supérieur à celui de la métropole, et La Réunion dans la voie générale. L'écart global entre la métropole et les DOM reste stable en 2014 par rapport à 2013 (6,1 points). Il a diminué dans la voie générale (- 0,5 point),

7 – Taux de réussite au baccalauréat selon les académies - Session 2014



tandis qu'il s'est accru dans les voies technologique (+ 1,6 point) et professionnelle (+ 1 point).

Entre 2013 et 2014, le taux de réussite au baccalauréat augmente le plus fortement dans les académies de Mayotte (+ 4,3 points) et de La Réunion (+ 1,8 point). Aux Antilles et en Guyane, il évolue très peu. Les Antilles et La Réunion ont des taux de réussite au baccalauréat sensiblement supérieurs à ceux de la Guyane et de Mayotte dans les trois voies. ■

en savoir plus

« Résultats définitifs de la session 2013 du baccalauréat : les effets de la réforme de la voie professionnelle », Note d'Information, n° 14.06, MENESR-DEPP, mars 2014.

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, RERS édition 2014, MENESR-DEPP, p. 244-249, 404-405.

Pour accéder à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCES ET DÉFINITIONS

Source des données démographiques

La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee. La base en vigueur en mars 2014 a été utilisée ici. Elle permet de calculer des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2012 à 2014, et définitive pour la session 2011.

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Séries technologiques

STMG : sciences et technologies du management et de la gestion.
STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.

STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués.

STL : sciences et technologies de laboratoire.

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social.

TMD : techniques de la musique et de la danse.

Hôtellerie.

STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Nomenclature des spécialités de formation

Les spécialités de formation représentent le niveau le plus fin de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (décret n° 94-522 du 21 juin 1994). Elles sont constituées en 93 groupes de spécialités. Les groupes de spécialités sont eux-mêmes regroupés en 17 domaines de spécialités. Et les domaines de spécialités sont rassemblés en quatre secteurs : disciplinaire, technico-professionnel de la production, technico-professionnel des services, développement personnel.

Les spécialités de formation de la voie professionnelle appartiennent aux secteurs technico-professionnels de la production et des services. Les séries technologiques appartiennent à ces deux secteurs ainsi qu'au disciplinaire. Et les séries générales sont toutes dans le secteur disciplinaire. ■